



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Mer
et du Littoral de Corse**

**Service Gestion Intégrée
de la Mer et du Littoral**

Ajaccio, le **06 FEV. 2023**

Réf : FD23016

Affaire suivie par : Franck Dubois
tél : 04 95 29 08 45
franck.dubois@mer.gouv.fr

Monsieur le maire,

Conformément à votre demande, mes services ont effectué un travail sur le projet d'instauration d'une servitude de passage des piétons longitudinale de la presqu'île de « Pinarello », sur votre commune.

Un dossier de présentation a été réalisé.

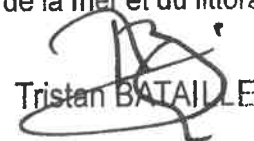
Je vous informe que ce dossier fera l'objet d'une enquête publique entre le 23 février 2023 09h00 et le 10 mars 2023 à 16h00, conformément à l'arrêté N°2A-2023-02-01-00001 du 01 février 2023 joint à la présente.

La mairie annexe de Zonza à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio a été désignée comme le siège de cette enquête publique.

Monsieur Dominique FARELLACCI désigné par arrêté préfectoral n°2A-2023-01-25-00001 en date du 25 janvier 2023, en qualité de commissaire enquêteur, est en charge de cette enquête publique.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du Service Gestion intégrée
de la mer et du littoral


Tristan BATAILLE

Monsieur Nicolas CUCCHI
Maire de Zonza
D368
20124 ZONZA

PROJET DE SERVITUDE DE PASSAGE DES PIETONS LE LONG DU LITTORAL DE LA PRESQU'ILE DE PINARELLU

